



# Demande de Licence Crustacés 2026

**Demande à retourner à votre C(I)DPMEM de rattachement avant le 31 octobre 2025.**

**Accompagnée du règlement de la cotisation de 60 € à l'ordre du CRPMEM NA, ou par virement.**

RIB du CRPMEM NA (domiciliation à BPACA CIBOURE) :

IBAN : FR76 1090 7007 2271 5974 0201 622

BIC : CCBPFRPPBDX

## Demandeur

Nom prénom / Société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal et ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
N° de marin (ENIM/SPR) : \_\_\_\_\_

## Navire

Nom du navire : \_\_\_\_\_  
QM + Immatriculation : \_\_\_\_\_  
Jauge : \_\_\_\_\_ UMS \_\_\_\_\_ tjb Longueur HT : \_\_\_\_\_ m  
Puissance : \_\_\_\_\_ CV \_\_\_\_\_ kW Cat. de nav. : \_\_\_\_\_ ème  
Genre de navigation :  Petite Pêche  Pêche Cotière  Pêche au Large  
Adhérent à une OP :  Oui (nom de l'OP) : \_\_\_\_\_  Non

## Licence Crustacés

Statut de la demande :  Renouvellement, même changement de navire ou d'armateurs  Nouvelle demande  
Si changement couple armateur/navire ou nouvelle demande : joindre certificat d'enregistrement + "Licence de Pêche Européenne".  
Engins concernés :  Filet  Casier  Balais  
Zones de pêche CIEM :  VI  VII  VIII  "ZBS" (au sud de l'Irlande)  
Espèces ciblées :  Araignée  Tourteau  Crabe vert  Crevette rose  
 Etrille  Homard  Langouste rouge et/ou rose  
Pour les pêcheurs d'araignée et/ou de tourteau :  
Si navire < 10m :  Je souhaite pêcher des araignées et/ou tourteaux **au-delà des 12mn.**  Non, pas au-delà.  
Si navire ≥ 10m :  J'ai besoin d'une AEP pour pêcher des araignées et/ou des tourteaux **si araignée + tourteau représentent >10% du volume de la marée.**  
 Je n'en pêcherai pas plus de 10% de mon volume de captures durant une marée.  
Si renouvellement ET demande d'AEP :  Je fournis un justificatif démontrant avoir pêché des crustacés cités ci-dessus lors de l'année n-1 ou n-2 (ou je laisse mon OP transmettre l'information à ma place).  
 Je n'en ai pas pêchés lors des années n-1 ou n-2.

PROTECTION DES DONNEES : Les données personnelles recueillies par ce formulaire font l'objet d'un traitement par les comités des pêches compétents. Le partage d'une partie de ces données à certains services de l'Etat est indispensable pour mener à bien cette mission de service publique. Le règlement (UE) 2016/679 du 27/04/2016 et la loi n°78-17 du 06/01/1978 (modifiée) s'appliquent aux données nominatives portées dans ce formulaire. Ils garantissent un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de votre C(I)DPMEM de rattachement ou du CRPMEM NA. Pour exercer ce droit, contacter M. le Président du CRPMEM NA à crpmem@peche-nouvelleaquitaine.com. Toute réclamation peut être introduite auprès de la CNIL. Les données de ce formulaire peuvent être conservées jusqu'à 15 ans après la rupture du couple armateur/navire.

Fait le :

Signature :

Cadre réservé au Comité

Cadre réservé à la DDTM (date, visa et cachet)

Date de dépôt de dossier :